

BILAN D'ACTIVITE 2022



Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Les adhérents.....	4
3. Les partenaires stratégiques.....	5
3.1. Les partenaires institutionnels	5
3.2. L’affiliation à l’UGESS	5
4. Le fonctionnement	6
4.1. L’organisation fonctionnelle	6
• Les instances officielles.....	6
• La dynamique participative.....	6
4.2. Les moyens opérationnels.....	7
4.3. Les moyens de communication	8
5. Les principales actions opérationnelles menées en matière d’approvisionnement.....	8
5.1. Travail sur l’accès aux produits	8
• Les circuits courts : mise en relation avec les producteurs	8
• Recherche de coopération avec des groupements d’achats privés.	9
• Coopération avec la plateforme solidaire midi-pyrénées	9
• Les dons : UGESS: serviettes hygiéniques lavables.	10
5.2. Travail sur les questions logistiques	10
5.3. Travail sur l’aide à la création de partenariats locaux.	11
6. Les enjeux du projet associatif 2023.....	11
6.1. Extension du Galas	12

1. Introduction

En 2022, le Galas a approfondi son travail sur l'amélioration de l'approvisionnement à partir de la même organisation que précédemment, c'est-à-dire des petits groupes projets composés de salariés des structures du Galas, confortés par une chargée de mission.

Le rôle des deux chargées de mission, Julie Linas et Carole Bègue, s'est révélé majeur dans le bilan du Galas en 2022. Complété par quelques prestations ponctuelles, elles ont réalisé un important travail de fond qui n'aurait en aucun cas pu être mené par les adhérents du Galas.

Nous arrivons ainsi au terme de l'année 2022 avec des avancées concrètes qui bénéficient déjà à une partie des adhérents. A titre d'exemple, des achats collectifs se développent progressivement auprès de la plateforme solidaire Appro-Alternative. Et le travail réalisé par Carole sur les circuits courts a permis à tous les membres du GALAS d'avoir une très bonne connaissance des producteurs girondins et limitrophes. Ainsi, plusieurs épiceries ont pu mettre en place des partenariats spécifiques d'achat de légumes de qualité locaux et/ou bio.

Les réunions mensuelles, les échanges réguliers entre les structures et le travail des chargées de missions ont permis d'approfondir les besoins de chacun et favorisent également l'entraide et la coopération. Même si la mission de Julie soutient ce fonctionnement, celui-ci repose essentiellement sur les moyens des adhérents ce qui permet à chacun de s'investir et de coopérer bien que cela reste compliqué pour certaines structures.

Les résultats de l'année 2022 sont instructifs ; les nouveaux partenariats opérationnels mis en place ne constituent pas une réponse commune à des adhérents qui ont en fait des besoins très différents. Mais ces partenariats forment un ensemble de solutions individualisées afin de satisfaire pleinement les besoins des membres.

Ainsi les deux chargées de mission ont travaillé autant pour le collectif que pour les membres individuellement. Cette expérience relève donc à la fois tant du travail collectif que de la mutualisation de compétences pour aboutir notamment à des partenariats importants en matière d'approvisionnement de légumes sains et de qualité.

Ce travail demande à être plus structuré pour que chacun puisse en bénéficier pleinement. De plus, la question du coût logistique reste, pour le moment, un frein à un déploiement plus large.

En parallèle des avancées opérationnelles, de nouveaux soutiens institutionnels, l'Etat au travers du FDVA et la mairie de Bordeaux, sont venus compléter le portage du Galas par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et la Métropole de Bordeaux. De plus le Galas s'est davantage impliqué dans l'UGESS en intégrant le bureau.

Au terme des deux années budgétaires passées, il apparaît que le Galas a su maîtriser son action avec une cohérence entre les budgets disponibles et engagés, les capacités de participation de ses membres et l'intervention des chargées de missions.

A l'aube de l'année à venir, il nous semble nécessaire de davantage structurer notre fonctionnement pour une action plus inclusive, adaptée aux moyens et attentes de tous les membres du Galas, ainsi que pour s'adapter à une extension maintenant possible.

Pour cela, il nous a semblé judicieux d'être accompagné dans ces évolutions nécessaires et souhaitées par tous les membres. C'est ainsi que l'UGESS a proposé un accompagnement conjoint avec le cabinet de conseil en transformation des organisations Holomea. Ce travail structurel a démarré à l'automne et va se déployer sur la première partie de l'année 2023.

2. Les adhérents

14 structures sont adhérentes au GALAS en 2022, avec 3 nouveaux entrants et 2 projets qui se sont arrêtés :

Épicerie "Le comptoir", CCAS d'Artigues-Près-Bordeaux,
Épicerie "Episol", association Espace de Vie Social à Pessac,
l'Épicerie, association Espace de Vie Sociale à Bordeaux,
L'Épicerie du CCAS de Floirac,
Épicerie "Le pain de l'amitié", association à Bordeaux,
Épicerie "Le panier des quatre saisons" à Cenon,
Épicerie "Local Attitude", association à Bordeaux Nord,
Association Vrac Bordeaux,
Épicerie "L'annexe" du centre social "La cabane à projet" à Créon,
Épicerie "Esprit de solidarité", association à Coutras,
Épicerie "Oasi's", association à Saint Médard en Jalles,
Épicerie sociale et solidaire de Mérignac, CCAS,
Épicerie sociale du CCAS de Lormont,
Épicerie "Espoir Rive droite" à Lormont.

Deux projets d'épiceries anciennement membres du Galas sont arrêtés, le projet d'épicerie à Libourne porté par l'association Dynamots et celle de Saint Yzan de Souliac porté par la communauté de communes.

Les épiceries solidaires qui adhèrent au GALAS peuvent également adhérer individuellement à l'UGESS. Les adhésions à l'UGESS et au GALAS ne sont pas exclusives, certaines épiceries sont adhérentes à d'autres réseaux. Chaque adhérent du GALAS est libre de ces choix partenariaux.

Plusieurs épiceries solidaires hors département nous ont contactés, comme l'épicerie solidaire du CCAS de La Rochelle qui va participer dans un premier temps aux réunions mensuelles, ou encore une structure en projet en Dordogne ainsi qu'en Charente Maritime.

Il n'existe pas de regroupements dans tous les départements et ces démarches de structures venant de départements limitrophes amènent à poser la question des contours géographiques du Galas.

Observations et propositions

Jusqu'à maintenant le Galas n'a pas mené de véritables démarches actives pour rallier d'autres épiceries. Dorénavant la question de l'extension du Galas se pose par les termes suivants :

Se développer pour avoir une plus grande légitimité,

Adapter l'organisation pour rester efficace dans un nouveau format,

Être utile à tous ses adhérents, sachant que la répartition géographique joue un rôle majeur à ce sujet.

3. Les partenaires stratégiques

L'ensemble de ces partenaires sont membres du comité de pilotage du Galas.

3.1. Les partenaires institutionnels

Le GALAS fonctionne avec le soutien financier des partenaires fondateurs que sont la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental et Bordeaux Métropole, rejoints en 2022 par la Mairie de Bordeaux dans le cadre de sa politique de résilience alimentaire et par l'Etat au travers du Fonds de Développement de la Vie Associative.

Ces partenaires ont démontré leur soutien en accordant des subventions de développement de projet qui vont permettre de poursuivre les activités en cours sur l'année 2023 (cf bilan financier). Il convient dorénavant de réunir le comité de pilotage pour identifier les moyens de pérenniser un budget de fonctionnement minimum, lequel reste à préciser.

Observations et propositions

Ces partenaires sont fondamentaux pour la légitimité du Galas, il serait intéressant d'élargir à d'autres collectivités locales et organisations parapubliques intervenant dans l'alimentation locale (ou sur les questions sociales.)

3.2. L'affiliation à l'UGESS

Le GALAS confirme son affiliation à l'UGESS, l'Union Nationale des Groupements d'Épicerie Sociales et Solidaires, et a pris des fonctions dans le bureau.

L'UGESS qui a été éligible au plan de financement de France Relance, a mis de nombreux chantiers en route. En effet, elle joue un grand rôle dans l'**accompagnement des groupements régionaux** adhérents comme le réseau des épicerie d'Ile de France et le GALAS par l'intermédiaire d'Holomea (conseil en transformation des organisations).

De plus, l'UGESS a les moyens de livrer des **outils à la structuration** tel qu'un outil informatique permettant d'harmoniser l'ensemble des structures adhérentes ainsi qu'un outil d'hygiène et sécurité alimentaire proposant des formations et un travail sur le guide des bonnes pratiques.

L'UGESS porte également un **plaidoyer national** pour une justice alimentaire, la sécurité sociale alimentaire et une aide alimentaire de qualité. Pour ce faire, il est nécessaire que chaque groupement les informe concernant les questionnements et initiatives locales.

L'Union est présente sur la scène nationale, au sein du Cocolupa et de Territoires à Vivres et vient de signer un partenariat national avec le Secours Catholique Caritas France.

Enfin, l'UGESS est un des réseaux habilité à l'attribution du CNES selon des critères rigoureux et incitatifs de qualité vers des publics qui en ont besoin et a contribué à l'établissement des modalités de distribution du fonds national d'aide alimentaire récemment voté à l'automne (60 millions d'euros).

4. Le fonctionnement

4.1. L'organisation fonctionnelle

- **Les instances officielles**

Le Comité de pilotage cité plus haut composé des partenaires financeurs, de l'UGESS et ouvert à tous les adhérents s'est réuni en mars 2022. Cette réunion a permis de faire un point d'étape, de partager les orientations et de compléter le financement 2022/2023.

Le bureau est renouvelé à chaque assemblée générale annuelle. Il était composé en 2022 de :

Gérard Boissieras, Mériem Bozzo-Rey, Nathalie Carton de Wiart, Syndarel Fournigaut, Nathalie Martin, Nicolas Trezeguet.

Les membres, chacun co-représentant légal, se sont réunis en visio au rythme des nécessités principalement pour réorganiser et mettre en œuvre le plan d'action.

- **La dynamique participative**

Le Galas n'a pas mis en place de conseil d'administration, chacun étant invité à participer aux réunions mensuelles en visio qui permettent d'échanger sur l'ensemble des projets en cours.

Chaque projet est mené par une petite équipe composée de 2 ou 3 représentants de structures accompagnés par Carole Begue ou Julie Linas, une des 2 chargées de mission.

Quatre groupes de travail ont fonctionné en 2022 sur les thèmes suivants :

Communication réseaux sociaux et site internet avec Julie, Mériem et Nicolas,

- Création de filières solidaires fruits et légumes avec Gérard, Syndarel et Carole,
- Création d'un partenariat avec des plateformes d'approvisionnement existantes avec Nathalie, Nicolas, Sophie et Julie.
- Création d'un guide pour créer des partenariats de confiance avec Nathalie, Françoise, Mériem, Sophie, Julie.

Observations et propositions

Ce fonctionnement favorise l'interconnaissance mutuelle, l'entraide informelle, la coopération. De plus, aucun projet ne peut avancer sans l'implication de membres du Galas, ainsi les projets évoluent au fil de leur mise en œuvre tout en restant en phase avec les besoins du terrain.

Cependant les besoins et moyens des membres étant très spécifiques, il convient de s'attacher à tous les prendre en compte.

4.2. Les moyens opérationnels

A l'exception de l'acquisition d'un matériel de visioconférence facilitant les réunions mixtes présentes/à distance, le Galas utilise les moyens de travail de ses membres. Les moyens opérationnels propres au Galas sont uniquement humains.

Les travaux du Galas ont pris appui en 2022 sur deux chargées de mission, partenaires indépendantes rémunérées, qui sont intervenues au long cours et dont on ne peut que se féliciter de la qualité de travail :

Julie Linas, de Co&Coop dont les missions se sont axées sur :

- le soutien dans les relations avec les adhérents: campagne d'adhésion, accueil et accompagnement des structures, administratif, lien avec les adhésions UGESS, synthèse des données récoltées, réalisation d'enquêtes auprès des adhérents
- ainsi qu'au soutien à la rédaction de demande de subventions et à la coordination de l'accompagnement UGESS/Holomea.
- Julie Linas intervient dans 3 groupes de travail et s'occupe de la relation avec de nouveaux prestataires.

Carole Bègue est chargée du développement des circuits courts.

Pour ce faire, elle a réalisé un travail d'analyse des besoins de chaque structure et les a mis en relation avec les producteurs. Elle a également élaboré un annuaire des producteurs locaux, outil précieux pour les adhérents du GALAS.

Avec chaque chargée de mission, un devis est validé pour une période de 6 mois afin de garantir et de contenir un volume de travail.

En complément, le GALAS a fait ponctuellement appel à trois expertises :

Sophie Gérard pour la communication, dans le cadre d'un stage étudiant.

L'ESUS "La Charette" pour un appui technique sur les questions logistiques.

Fabien Perot, informaticien, pour une expertise des outils numériques.

Également, une convention avec l'association "Passerelles & Compétences" a été signée en fin d'année pour mener une analyse du positionnement fiscal.

Enfin, grâce à l'affiliation à l'UGESS et aux financements de France Relance, le GALAS bénéficie depuis le dernier trimestre 2022 d'un accompagnement à sa structuration avec le cabinet Holomea. Les premières rencontres ont démarré en septembre 2022 et ont permis la définition des axes de l'accompagnement et de la méthodologie.

Observations et propositions

Le recours à des chargées de mission indépendantes s'avère très adapté à l'organisation participative en place car chacun s'adapte au besoin et rythme de l'autre.

Pour une bonne vision des besoins budgétaires du Galas à terme, il reste à répartir les missions fonctionnelles irréductibles des projets temporaires qui évolueront chaque année.

4.3. Les moyens de communication

Le groupe de travail Communication réseaux sociaux et site internet a contribué à créer un page LinkedIn afin d'être plus visible sur ce réseau social professionnel et a également poursuivi le travail débuté l'an dernier sur le site internet.

Sophie Gérard, graphiste a réalisé la charte graphique et le logo du GALAS.

Fabien Perot, développeur web et éco concepteur de site internet a présenté des outils collaboratifs pour les échanges au sein du GALAS et ainsi éviter la perte d'information.

En 2023, ce groupe de travail a pour ambition d'améliorer la stratégie de communication sur le blog et la page linkedin, d'optimiser le site internet (référencement, architecture...) en missionnant Fabien Perot et d'expérimenter un outil collaboratif : slack pour fluidifier les échanges entre adhérents et éviter la perte d'informations.

5. Les principales actions opérationnelles menées en matière d'approvisionnement

5.1. Travail sur l'accès aux produits

- **Les circuits courts : mise en relation avec les producteurs**

Le groupe de travail sur l'approvisionnement en circuits courts de fruits et légumes frais a accompagné Carole Bègue, chargée de mission d'avril à décembre 2022 avec comme axes principaux de travail: **prospector et identifier les ressources locales et les réseaux existants** en matière de production fruits et légumes (producteurs, coopératives, filières solidaires), **identifier et proposer les partenariats réalisables** entre les producteurs et les structures du GALAS, **accompagner à la mise en œuvre des partenariats** (logistique, livraison, règlement, contrat,)

En effet, le développement d'une offre fruits et légumes provenant de sources locales d'approvisionnement directement auprès des acteurs de la filière **reste un axe fort du réseau GALAS**. La plupart des épiceries souhaite proposer des produits de qualité supérieure en fraîcheur et provenant de producteurs ou d'entreprises proposant une offre locale à leurs usagers. Cette volonté de réduction de la distance entre les lieux de production et le lieu de distribution et consommation, ainsi que ce choix d'approvisionnement « vertueux » en participant au maintien et au soutien aux producteurs de la région s'intègre parfaitement à notre champ d'activité solidaire.

Après une analyse portant sur l'approvisionnement de chaque épicerie, il s'est avéré que la proposition d'une solution unique et globale pour le réseau ne peut être pertinente actuellement par son coût très élevé si elle était portée par le GALAS seul :

- réflexion amont longue, dépendante de financements
- coût matériel (camion, entrepôt, ...)
- coût humain (salarié)
- temporalité (mise en œuvre sous plusieurs mois)

La mission s'est donc orientée vers des solutions personnalisées à chaque épicerie, respectant ainsi le rythme et les moyens de chacune d'entre elles pour modifier sa pratique.

Un annuaire des producteurs de proximité vient donc enrichir nos pratiques et amène une première réponse pour chaque épicerie souhaitant s'engager dans un approvisionnement solidaire, écologique et dans une démarche d'alimentation durable, accessible et de qualité pour nos usagers.

Annexe : annuaire des producteurs de proximité.

- **Recherche de coopération avec des groupements d'achats privés.**

Le Galas est adhérent du groupement d'achat "Le Cèdre", très bien positionné auprès des établissements pédagogiques et médico-sociaux. Cette adhésion collective permet à tous les adhérents du Galas de bénéficier de prix négociés dans un champ très vaste de produits (assurance, contrôle technique, équipement, alimentation, ...).

L'atout majeur du Cèdre pour les petites structures du Galas est la flexibilité, chacun peut faire indépendamment ses petites commandes et être livré rapidement le plus souvent sans frais de port. Malheureusement les conditionnements de la gamme alimentaire proposée par Le Cèdre sont prévus pour de la restauration collective et donc peu adaptés à la consommation familiale des épiceries solidaires.

Un travail de négociation a été mené pour créer une mercuriale d'une trentaine de produits spécifiquement adaptés aux besoins des épiceries. Ce projet n'a pas pu aboutir à une offre satisfaisante, le contexte inflationniste n'ayant pas non plus favorisé le dialogue car il était impossible pour les fournisseurs de s'engager sur un prix.

Des tentatives similaires ont été engagées avec deux groupements d'achats concurrents, sans plus de succès.

Le groupement d'achats "Le Cèdre" est utilisé par 6 structures, il reste une proposition parmi d'autres mais ne fournit pas à l'heure actuelle une solution majeure aux difficultés d'approvisionnement.

- **Coopération avec la plateforme solidaire midi-pyrénées**

La plateforme d'approvisionnement du groupement des épiceries solidaires de Midi-Pyrénées, désignée "Appro-Alternative", fonctionne à la fois en récupérant des denrées gratuitement,

avec DDM proches ou dépassées, et en achetant des produits essentiels à bas coûts. Ainsi, un camion semi-remorque entier de pâtes italiennes de qualité a été acheté à l'automne 2021, permettant de fournir pendant un an toutes les épicerie. A noter également qu'ils proposent une gamme de produits alimentaires pour les bébés.

Appro-alternative trouve avantage à optimiser sa plateforme en livrant des épicerie hors groupement Midi-Pyrénées et plusieurs structure du Galas se sont greffées sur des livraisons déjà organisées pour le groupement d'épicerie poitevin « Capée ».

Ces approvisionnements nécessitent un point de livraison commun où peuvent circuler des semi-remorques, ce qui se raréfie en milieu urbain, et une logistique pour que chaque structure puisse ensuite récupérer sa marchandise. Chaque livraison s'accompagne d'un coût financier et d'un engagement humain important.

Actuellement l'association Vrac prête son local adapté à la réception de camions et palettes. Cette expérience nourrit la réflexion sur les besoins logistiques du Galas.

Une étude individuelle est en cours auprès de chaque adhérent afin d'éventuellement développer les commandes groupées auprès de la plateforme Alternative.

- **Les dons : UGESS: serviettes hygiéniques lavables.**

Afin de lutter contre la précarité menstruelle, l'UGESS a fait un don de protections périodiques lavables aux adhérents du GALAS qui ont recensé un besoin dans leur structure. Ces protections ont été fabriquées par l'association Régie Urbaine et son atelier de réduction des déchets Atelier9 à Angoulême. Le don ayant été livré en fin d'année 2022, le bilan de cette opération sera établi ultérieurement. Plusieurs structure du Galas menaient déjà des actions sur ce sujet.

5.2. Travail sur les questions logistiques

Un travail est en cours concernant les problématiques du transport et du stockage (notamment concernant les potentielles commandes mutualisées avec la plateforme Alternative à Toulouse) :

- 5 commandes groupées ont été effectuées chez Alternatives, via un stockage intermédiaire à Bacalan.

Une étude de faisabilité concernant la logistique locale a été réalisée par l'entreprise Esus la Charrette afin d'accompagner le GALAS dans sa réflexion concernant les problématiques de logistique.

Un groupe de travail spécifique sera créé en 2023 pour se saisir de l'étude de faisabilité réalisée par la Charrette.

5.3. Travail sur l'aide à la création de partenariats locaux.

Initialement, un des groupes projets du Gala étudiait la création d'un label définissant les contours d'une coopération solidaire ou d'un prix récompensant des coopérations exemplaires.

L'objectif étant de favoriser les partenariats épicerie/fournisseurs en aidant les deux parties à s'entendre sur un projet en fonction de leurs capacités respectives et en valorisant les partenariats ainsi créés en les resituant dans un contexte plus large au travers du Galas.

Le logo du Galas nouvellement créé peut être le support de valorisation de ces partenariats.

Et un support méthodologique sur lequel les épicerie sociale et solidaire naissantes ou existantes pourraient s'appuyer pour créer leurs partenariats locaux est en cours de réalisation.

Ce support doit aider les acteurs de l'alimentation solidaire à passer d'une relation "client/fournisseur" à une relation d'entraide, fondée sur la compréhension des besoins de chacun. Il comprend :

- Une présentation du rôle des épicerie sociale et du Galas.
- Un guide des questions techniques à balayer pour mettre en place un partenariat.
- Des témoignages de partenariats locaux.

Au fur et à mesure, le projet s'éloigne de l'idée d'un prix sélectif, mais plutôt d'un outil mis à la disposition de tous les membres du Galas qui estimeraient en autonomie lesquelles de leurs partenariats mériteraient le logo Galas.

6. Les enjeux du projet associatif 2023

A partir de structures répondant à certains critères communs, l'expérience et la connaissance acquises ont montré la grande hétérogénéité des fonctionnements, c'est pourquoi le Galas doit résolument s'orienter vers la mise en place de moyens permettant des réponses personnalisées.

Aujourd'hui composé de 14 membres, les demandes d'autres structures pour intégrer le groupement, que ce soit des épicerie sociale ou des structures de l'entrepreneuriat social, nous ont amenés à nous questionner sur l'extension du GALAS.

Cette extension concerne le périmètre géographique mais également le type de structures qui seraient susceptibles d'intégrer ou non le groupement. Ces questions structurelles et stratégiques seront à traiter en 2023 en parallèle de la poursuite des projets opérationnels en cours.

6.1. Extension du Galas

- **Travail sur le positionnement fiscal**

Le Galas s'est ouvert dès l'origine à l'idée d'accueillir de structures qui ne seraient pas des épiceries sociales et solidaires telles que définies par la charte nationale édictée par la DGCS. Il reste à définir plus précisément le type de structures pouvant intégrer le Galas, sujet qui amène à poser des questions d'intérêt collectif (veiller aux intérêts communs et individuels), d'organisation structurelle (quelle place pour chaque type de structure) et de positionnement juridique particulièrement autour du rescrit fiscal.

Le rescrit fiscal atteste de la conformité de l'association aux règles de "l'intérêt général", l'autorisant à émettre les cerfas qui permettent aux donateurs d'importantes déductions fiscales. Il n'est pas obligatoire, chaque association étant responsable d'estimer sa conformité aux règles de l'intérêt général mais il est souvent demandé par les donateurs et il protège les responsables légaux.

Une étude a été confiée à **Guy Martin-Prével**, bénévole de l'association Passerelles & Compétences pour décrire les intérêts et possibilités du Galas à disposer de ce rescrit, ainsi que les conséquences sur son développement c'est-à-dire sur ses activités, sur ses membres et sur son organisation.

Cette étude débouchera ou non sur une demande de rescrit et fournira des indications pour les orientations stratégiques du Galas.

- **Travail sur la proposition de valeur du GALAS**

Après une première rencontre de présentation, une journée de travail en commun avec Holomea s'est déroulée en octobre 2022. Nous avons fait un travail collectif permettant de définir l'éco-système du GALAS.

La question de la couverture géographique du Galas et du type d'adhérent étant préalablement posée, a mis en évidence la nécessité de réfléchir à la **proposition de valeur** que veut faire le Galas à de potentiels membres.

En effet, si la question de l'extension géographique est importante, la demande des structures qui souhaitent adhérer au GALAS apparaît un sujet à traiter en priorité.

Réfléchir sur la proposition de valeur revient à définir les enjeux d'adhérer au GALAS : qu'est ce que le GALAS propose comme services, quel mode de fonctionnement est souhaité par et pour les adhérents, quels sont les effets attendus, comment intégrer une nouvelle structure (mettre en place un parcours d'adhésion).

Conjointement, l'enjeu de structuration est apparu fortement pour s'adapter à un changement d'échelle.

Pour traiter ces deux sujets, il a été défini que le cabinet Holoméa allait participer aux réunions de travail (visios mensuelles, bureau, etc) pour y apporter un regard critique et émettre des propositions structurelles. Et également, le cabinet va animer un groupe de travail spécifique autour de la proposition de valeur du Galas.